

A mi-parcours, PNS a tenu ses promesses

Son bilan intermédiaire rend plus réalistes les prévisions formulées dans le plan d'affaires.

La question toute légitime de savoir si les prévisions de bénéfice formulées par la société PNS dans son plan d'affaires étaient fondées sur des hypothèses raisonnables a entre autres - longtemps préoccupé la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA).

A tel point que l'institution n'a accordé son feu vert au prospectus que moyennant la mise en oeuvre d'une mesure inédite, à savoir la publication d'une série d'avertissements sur la page de couverture du document.

Les résultats semestriels officiellement publiés mercredi par ce dispensateur de soins infirmiers à domicile semblent en tout cas prendre la bonne direction: ses ventes et prestations ont ainsi atteint 0,82 million d'euros, contre

1,03 million au titre de l'ensemble de l'exercice 2005, et son bénéfice net de 0,09 million d'euros traduit une progression de 150% par rapport au gain engrangé l'an dernier. Ces performances sont censées

La concrétisation des prévisions requiert la conclusion de contrats en cours de négociation.

«conforter» les anticipations d'une croissance annuelle de 70% du chiffre d'affaires et de 413% du profit net avec lesquelles la direction de l'entreprise récemment introduite sur le Marché libre a alléché les investisseurs. «Si l'on extrapole

l'évolution des revenus semestriels à l'ensemble de l'année 2006, on se rend compte qu'une progression supplémentaire de 8,5% sera encore nécessaire pour assurer la réalisation du chiffre d'affaires prévisionnel de PNS. Les négociations actuellement en cours avec plusieurs centres d'hébergement pour personnes handicapées devraient toutefois aboutir à la conclusion de nouveaux contrats, qui garantiront la concrétisation des objectifs affichés», commente la PME.

Principalement généré par le département de soins dispensés en centres spécialisés, son chiffre d'affaires exprimé sur une base mensuelle moyenne a augmenté de 61,5%, à 0,14 million. Il a profité de la conclusion de deux nouveaux contrats. La division de soins à domicile, dont la meilleure rentabilité doit «tirer l'expansion des profits de l'entreprise à moyen terme», a connu une progression de 48% entre janvier et juin, à 0,04 million. ◇

Fabian Lacasse